

Service Domaine Public

Affaire suivie par le service Domaine Public
Tél. : 04.90.71.96.49. / Fax : 04.90.71.99.70.
Courriel : domainepublic@ville-cavaillon.fr

ARRETE N° 2022/930AT
Abroge l'arrêté n° 2022/809
Portant restriction temporaire de la circulation
646 route des Taillades
à l'occasion de travaux du 10 octobre 2022 au 10 novembre 2022

Le Maire de Cavaillon,
Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2211 à L.2213-6,
Vu le Code de la route, et notamment les articles R 325-14, R 411.3 à R 411.8, R 417.10 ET R 412.28,
Vu l'instruction interministérielle relative à la signalisation routière,
Vu les arrêtés municipaux portant sur la réglementation générale des conditions de circulation et de stationnement sur le territoire de la commune de Cavaillon,
Vu l'arrêté n° 2020/94 du 06 juillet 2020 portant délégation de signature,
Vu l'arrêté n° 2022/809AT,
Vu l'avis du service infrastructures et équipements,
Considérant la demande formulée par l'entreprise SOBECA, 105 chemin du Midi, 84304 Cavaillon, agissant pour le compte d'ENEDIS, en vue d'effectuer des travaux de raccordement et de renforcement du réseau,
Considérant la modification de la signalétique sur le chantier,
Considérant que l'arrêté n° 2022/809AT doit être abrogé,
Sur proposition de Monsieur le Directeur général des services :

ARRETE

Article 1 : L'arrêté n° 2022/809AT est abrogé.

Article dernier : Monsieur le Directeur général des services, Monsieur le Commandant de Police, Madame la Responsable de la Police municipale et tous les agents placés sous leur autorité, l'entreprise SOBECA, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié/affiché/notifié.

27 OCT. 2022

Cavaillon, le
Pour Le Maire et par délégation,
Le Directeur général des services,



Frédéric MAUREL

Conformément aux dispositions du Code de la Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication et/ou de son affichage.

Notifié, affiché ou publié le :

Signature si notification